

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

◆◆◆◆◆◆◆◆

**Réunion du Comité Syndical
du 4 avril 2019**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
981	20	10	2	7

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **jeudi 4 avril 2019 à 14 h** à SAINT-LÔ au Conseil départemental, (salle Alexis de Tocqueville), sur convocation du 29 mars 2019.

M. Patrice PILLET, nouvellement élu Président du SMEL, préside la séance.

Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL est secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances
Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire
M. Jean MORIN, canton Créances
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal
M. Patrice PILLET, canton Bricquebec
M. Gilles LELONG, canton Turlaville

Délégués des EPCI titulaires :

M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

Délégués des EPCI suppléants :

M. Christian GOUX, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage,
Mme Danielle BIEHLER, Communauté de communes Granville Terre et Mer

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague

Délégués des EPCI titulaires :

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU SMEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 mars 2019 autorisant le retrait et l'adhésion de membres et portant modifications statutaires du syndicat mixte ouvert,

Vu le Comité Syndical légalement convoqué,

Vu l'appel des membres présents en séance et la constatation du quorum,

Vu la candidature de M. Erick BEAUFILS, conseiller communautaire ;

Vu le déroulement du vote à bulletin secret ;

Le résultat du scrutin est le suivant :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	12
Nombre de bulletins blancs :	0
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12

Avec 12 voix, M. Erick BEAUFILS est proclamé élu à l'unanimité, Vice-Président.

Pour extrait conforme,

Le président,

M. Patrice PILLET

